



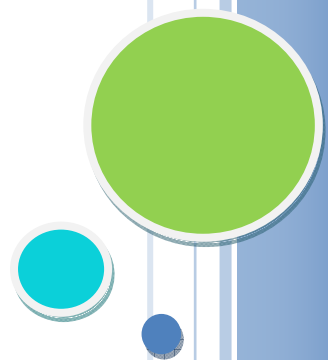
# RAPPORT D'ÉTAPE

Contrôle des mouches noires à Drummondville

Activités au 1er juin 2013

**G.D.G. Environnement**

430, rue St-Laurent, 2<sup>e</sup> étage  
Trois-Rivières (Québec) G8T 6H3  
Téléphone (819) 373-3097 Télécopieur (819) 373-6832  
gdg.environnement@gdg.ca www.gdg.ca



**Rapport des activités de contrôle biologique  
des mouches noires à Drummondville, à Saint-Majorique de Grantham  
et dans les municipalités du Bas Saint-François**

Activités au 1er juin 2013

L'objectif du programme de lutte intégrée des populations de mouches noires est de contrôler biologiquement la nuisance causée par les mouches noires (simuliidae) sur le territoire couvrant la ville de Drummondville et toutes les municipalités bordant la rivière St-François, vers son embouchure dans le Fleuve St-Laurent à Pierreville et à St-François-du-Lac.

La période de protection débute au printemps, avant l'émergence des premières mouches noires, et se termine le 15 septembre. À l'origine (1998), le programme visait principalement l'espèce *Simulium jenningsi* présente exclusivement dans la Rivière St-François. La rivière Nicolet-Sud-Ouest, envahie depuis quelques années, constitue aujourd'hui un important foyer de production pour cette espèce. L'amélioration de la qualité de l'eau a aussi favorisé une colonisation massive par d'autres espèces dans la majorité des cours d'eau de la région. GDG Environnement a dû adapter ses opérations afin de contrôler efficacement ces espèces, notamment *simulium venustum* une piqueuse agressive. Espèce hâtive, elle oblige un traitement supplémentaire des grosses rivières en début de saison. Elle impose également un ratissage systématique de tous les petits cours d'eau du territoire, à quelques reprises d'avril à juin.

En 2009, une autre espèce piqueuse, du groupe *prosimulium mixtum* a précisé sa colonisation des plans d'eau de la région. Une particularité pour cette espèce est que l'éclosion a lieu à l'automne; les larves se développent pendant l'hiver et l'émergence est très hâtive, dès la fin avril. Des ajustements ont été apportés aux opérations de traitement afin de contrôler cette nouvelle espèce. En 2011, il y a eu un agrandissement de la zone de traitement afin de corriger les problèmes dus à l'établissement des populations de *prosimulium mixtum* et de *simulium venustum* dans la plupart des petits cours d'eau. En 2012, l'agrandissement du territoire contrôlé s'est poursuivi pour atteindre une superficie de plus de 10 000 hectares (100 km<sup>2</sup>). Cette année, la même superficie qu'en 2012 a été traitée et un raffinement de la cartographie a été effectué.

Les opérations de contrôle consistent en des traitements consécutifs des cours d'eau, avec un larvicide biologique (Vectobac® 1200L). Ces traitements s'effectuent au sol et en embarcation et la possibilité d'un support aérien assure une réaction rapide et efficace aux opérations en cas de problématique particulière.

Ce premier rapport d'étape présente les principaux événements et résultats obtenus depuis le début des opérations, du début avril jusqu'au 31 mai.

## Résumé des activités

Un communiqué annonçant le début de la saison a été envoyé aux municipalités et au journal régional. Un avis de démarrage a aussi été envoyé au centre hospitalier Sainte-Croix. Le numéro de la ligne « Info mouches noires », (819) 471-1035, a été communiqué aux résidents par l'entremise du journal régional.

Le printemps 2013 a débuté avec des températures froides ce qui a ralenti le développement larvaire et nous avons déterminé le début des traitements le 15 avril. Ensuite, un réchauffement important, ainsi qu'une absence de précipitation pendant plusieurs jours, a eu pour conséquence de diminuer les niveaux d'eau et d'augmenter la température de l'eau. Il y a eu donc une explosion du développement larvaire et l'équipe a réagi en augmentant la cadence des traitements. À la fin du mois de mai, il y a eu un revirement de situation, les températures sont revenues dans la normale et il y a eu beaucoup de précipitation dans le bassin versant de la rivière Saint-François. Cela s'est traduit par une crue exceptionnelle qui a empêché de compléter les traitements de la rivière.

L'équipe était sur place dès la première semaine d'avril. Une première prospection des gîtes de développement des mouches noires a permis d'établir le début des traitements des petits tributaires au 15 avril. Deux tournées complètes pour traiter ces nombreux ruisseaux ont déjà été effectuées, la première du 15 au 30 avril et la deuxième du 6 au 20 mai. Le suivi du développement larvaire dans ces gîtes guidera la nécessité de traitements subséquents.

Le premier traitement de la rivière St-François a eu lieu du 8 au 15 mai. Le 2e traitement a été effectué du 20 au 22 mai. Les conditions pluvieuses de la fin du mois de mai ont empêché de terminer le 2e traitement et vont retarder le 3e traitement de la rivière. L'émergence de mouches noires de la rivière est donc à surveiller. Les populations dans la rivière sont suivies de près et l'équipe est prête à intervenir dès que les conditions le permettront.

## Résultats des opérations

### 1. Réduction de la nuisance

La nuisance a été maintenue à un niveau très bas depuis le début de la saison. La superficie de traitement ayant été améliorée en 2012, les résidents des secteurs problématiques lors des années récentes ont vu une nette amélioration. Plusieurs secteurs produisent une forte population de moustiques qui crée de la nuisance, mais qui n'est pas dans les objectifs du présent programme.

Une première série de tests de nuisance a eu lieu le 29 mai. Voici les résultats :

Tableau 1. Résultats des tests de nuisance

Date	Heure	Témoïn	Ville	Lieu	Mouches noires*
29-05-2013	09:20	Virginie Dumont	Drummondville	Parc Woodyatt	0
	09:55	Virginie Dumont	St-Majorique	Église	3
	10:30	Virginie Dumont	St-Nicéphore	Église	1

1,3

\* Quantité en cinq minutes de capture au filet.

## **2. Appel des résidents**

Aucun appel de résident n'a été reçu sur ligne «Info mouches noires ».

## **3. Commentaires généraux sur le programme**

Depuis la mise en place d'un contrôle des mouches noires pour la région de Drummondville, plusieurs changements se sont opérés dans la composition des espèces présentes dans les cours d'eau du territoire. L'équipe en place a su réagir rapidement afin d'ajuster les traitements à chacune des occasions. En 2013, le raffinement de la cartographies des cours d'eau a permis mieux contrôler les populations de mouches noires déjà établies ainsi que les nouvelles espèces.

Nous demeurons à votre disposition pour des informations supplémentaires concernant le programme.

Claude Fortin – Directeur de projet

Yves Fortin – Coordonnateur

Patrice Thibeault – Coordonnateur adjoint